

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

La problématique du choix des partenaires, dépendante de la stratégie définie par la gouvernance, fait l'objet en amont d'un examen par les instances d'AMU, particulièrement par la CORI lieu d'échanges et d'articulation des grandes orientations de l'université, déclinées dans les composantes. L'enjeu consiste à définir quelle coopération sera source de valeur ajoutée pour l'ensemble de l'établissement. De nombreux paramètres sont en effet pris en considération, cumulatifs ou alternatifs : la dimension de l'établissement partenaire, les disciplines enseignées, la qualité de l'enseignement, les méthodes innovantes utilisées, le développement de la recherche, l'excellence dans un domaine clé, le réseau des relations entretenues par l'établissement avec le tissu socio-économique local, les conditions d'accueil des étudiants, les types de cycles proposés y compris les formations courtes et les doctorats. Le plus souvent, ce sont les enseignants-chercheurs qui, ayant noué des relations de confiance, notamment dans le cadre de leurs recherches, auront de part et d'autre à cœur de faire profiter leurs étudiants de ces liens privilégiés et de mettre en place des échanges cohérents et équilibrés à la fois en recherche et en formation. Il arrive également que des doctorants étrangers venus faire leur thèse à AMU deviennent les ambassadeurs de leur propre université et vice-versa. L'institutionnalisation des partenariats est donc le plus souvent la résultante d'une confiance expérimentée auparavant lors de rencontres non formalisées ; le niveau d'exigence appliqué à ces choix fait que ces partenariats la plupart du temps sont renouvelés et établis de manière durable.

Les orientations géographiques prioritaires sont l'Europe, la Méditerranée, l'Asie et l'Amérique du Nord. Toutefois, le lieu d'implantation ne doit pas être un frein à l'ouverture à des établissements situés hors de ces zones, AMU ne se privant pas d'excellents partenariats dans d'autres régions du monde. Les 5 chargés de secteur apportent leur expertise au vice-président et au président sur l'intérêt de la réalisation de certains programmes ; il en va de même pour les assesseurs RI présents dans la grande majorité des composantes. La réponse aux appels d'offre fait également partie de notre politique internationale, qu'ils émanent d'organismes nationaux comme le Ministère des Affaires Etrangères, les postes diplomatiques, Campusfrance ou internationaux comme l'UFA et l'UFI, l'Office Méditerranéen de la Jeunesse, l'AUF et, au premier chef, la Commission européenne. Parmi ces appels à propositions, AMU privilégie également ceux lancés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) qui sont tournés vers ses territoires de coopération : Algérie, Maroc, Tunisie, Arménie, Brésil, Mexique... La cohérence de la politique internationale d'AMU s'appuie administrativement sur la rédaction d'une fiche-projet validée par l'initiateur du projet, la composante, le vice-président aux RI, la directrice de la DRI et le référent défense et sécurité.

AMU résultant de la fusion des trois universités d'Aix-Marseille a eu l'opportunité d'étendre à d'autres disciplines des partenariats forts déjà existants. Le niveau de mobilité est le plus souvent en L3 ou M1 pour les études. Il en va différemment pour les stages qui peuvent être effectués en L3, en 2ème année de filière courte ou en M2 pour des filières très spécialisées ; l'étudiant trouve alors l'opportunité de compléter sa formation théorique par une approche très technique du milieu professionnel. Le déplacement à l'étranger lui permet souvent de trouver le stage qui convient à sa spécialité. La mobilité du personnel, en baisse au cours de la précédente année du fait de la réorganisation de l'université, a repris significativement en 2012/2013 et reste une priorité. Elle renforce les liens existants tant sur la plan académique qu'administratif.

Les partenariats Erasmus ont été à l'origine de plusieurs doubles ou multiples diplômes dans le cadre du programme Erasmus Mundus au niveau master, master et doctorat ou doctorat ; cette co-diplômation perdure même lorsque le label Erasmus Mundus n'a pas été renouvelé. De même les appels à propositions de l'UFA ont permis de pérenniser des partenariats privilégiés dans le cadre de doubles diplômes de Master souvent en cohérence avec une poursuite d'études au niveau doctoral sous forme de cotutelles de thèse (collège doctoral, PhD Track). Un groupe de travail Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)-DRI étudie la mise en place d'une procédure qui sécurise et garantisse la qualité des doubles diplômes. AMU exerce une veille sur la recherche de financements extérieurs pour soutenir les initiatives dans ce domaine.

AMU s'efforce d'étendre sa stratégie internationale à l'ensemble de ses missions formation, recherche et insertion et de mettre son expertise au service d'organismes nationaux ou internationaux dans des disciplines phares de l'établissement.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

AMU encourage ses étudiants et personnels à travailler dans des équipes multinationales pour échanger sur des méthodes de travail, d'enseignement, sur l'utilisation des nouvelles technologies, sur des sujets et des méthodologies liées à la recherche. L'université prend en compte le contexte international dans la réalisation de ses missions : approfondissement mutualisé des dispositifs mis en place dans le domaine de l'enseignement à distance avec les pays des Balkans occidentaux, développement (Tempus) et structuration de la coopération universitaire interinstitutionnelle pour la formation des enseignants dans les domaines de l'éducation scientifique, technologique et professionnelle associant 14 partenaires internationaux et 5 partenaires européens (Erasmus mundus K2). Le projet phare que constitue ITER dans la région PACA fédère universitaires, industriels et chercheurs européens et internationaux. La création de la fondation A*MIDEX (Aix-Marseille Université Initiative d'Excellence) traduit l'ambition de conforter AMU dans son rang d'université d'excellence, attractive tant en recherche qu'en enseignement et d'en faire une référence européenne et internationale. Cette ambition se manifeste par ses objectifs : améliorer sa reconnaissance internationale comme établissement d'enseignement supérieur de haut niveau, accroître son utilité économique et sociétale au niveau national et international ; conforter sa place parmi les premières capitales de la connaissance du sud de l'Europe ainsi que sa renommée internationale. A*MIDEX cherche à rendre plus visibles à l'international les formations les plus innovantes et attractives d'AMU, via la création de l'Académie d'Excellence, à promouvoir une politique de valorisation des résultats de la recherche plus réactive, en phase avec le potentiel économique régional d'Aix-Marseille, à mettre en œuvre une approche intégrée de l'internationalisation alliant l'identité euro-méditerranéenne du site à une ambition internationale.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'un des objectifs d'AMU est de fournir aux étudiants les moyens adéquats pour trouver leur place sur un marché du travail difficile. La participation au Programme doit leur permettre une insertion professionnelle et sociale réussie grâce à un niveau de qualification rehaussé par le rapprochement d'AMU avec le monde du travail. L'expérience acquise à l'étranger permet de développer au-delà des savoirs académiques des compétences qualitatives d'ordre relationnel. AMU aura aussi à cœur de diversifier ses partenariats tant géographiques que disciplinaires pour offrir à tout étudiant une possibilité de mobilité adaptée, contribuant ainsi à motiver un nombre toujours plus important d'étudiants souhaitant se former ailleurs et renforcer ainsi leur compréhension interculturelle. La participation au Programme aura encore pour effet d'inciter les enseignants à sélectionner des partenariats de grande qualité, permettant ensuite aux étudiants de valoriser leur parcours à l'étranger auprès des entreprises. Les étudiants seront incités à construire un projet professionnel sérieux dans lequel une mobilité internationale mûrement réfléchie sera justifiée. L'amélioration de la pertinence des enseignements est visible, elle se traduit par davantage de transdisciplinarité, une grande professionnalisation des formations ouvrant sur des métiers facilement identifiables, des cours dispensés en anglais plus nombreux et des expériences à l'étranger en situation professionnelle. La découverte d'un autre tissu économique ouvre inévitablement de nouvelles perspectives d'emploi. La cohérence des projets aux deux niveaux de la formation et de la recherche permet d'envisager, suite à un séjour à l'étranger en master, une thèse en cotutelle, le doctorant étant déjà familiarisé avec des études internationales. Cette ouverture du chercheur vers une problématique envisagée de manière plus globale ainsi que sa capacité à dépasser le strict cadre du territoire national lui confèrent un atout supplémentaire sur le marché du travail, notamment auprès des PME souvent en recherche de ce type de profil très qualifié qui leur fait défaut. En dehors des liens propres tissés par les enseignants-chercheurs, AMU utilise aussi trois leviers pour attirer les meilleurs étudiants : les bourses Eiffel, les cursus Erasmus Mundus et les recrutements dans le cadre de salons à l'étranger. Ces étudiants entrants se font ensuite les ambassadeurs de notre région dans leur pays. La participation d'AMU au Programme confirmera sa politique de répartition équitable des différentes sources de financement et d'optimisation de l'utilisation des subventions. AMU veillera à ce que les étudiants issus de milieux modestes ne soient pas défavorisés et à ce que l'équilibre des mobilités entre hommes et femmes soit respecté. AMU travaillera à la réalisation des 5 objectifs du Programme en capitalisant sur les coopérations déjà entreprises et en engageant de nouveaux projets au travers des trois actions clés.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)



[Europa](#) > [European Commission](#) > [EACEA](#) > [Erasmus Charter for Higher Education 2014-2020](#)

[fr](#) | [de](#) | [en](#)



Help



Logout

[Intro](#) [Part A](#) [Part B](#) [Part C](#) [Part D](#) [Part E](#) [Part F](#)

Erasmus Charter for Higher Education 2014-2020

263443-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1 Endorsement of the application

E. Endorsement of the application

E. Endorsement of the application

E.1. Endorsement

I, the undersigned legal representative of the applicant institution,

- certify that the information contained in this application is complete and correct to the best of my knowledge. All Programme activities will be implemented on the basis of written agreements with the relevant authorities of the partner institutions;

- agree to the content of the Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) application outlined above and commit my institution to respect and observe these obligations;

- agree to the publication of the Erasmus Policy Statement by the European Commission.

Place:
Marseille

Name:
Yvon BERLAND

Date (dd/mm/yyyy):
10/05/2013

I have read and accept [the Privacy statement](#)

Original signature of the legal representative of the institution (as identified in section A.2 above)

Original stamp or seal of the Institution



Previous



Check



Save



Print



Next



Le Président de
l'Université d'Aix-Marseille

Yvon Berland